



L'an deux mille vingt-cinq le 6 du mois de novembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 30 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. THOURON Jean Marc - M. BARTHELEMY Philippe – M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe - Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina -M. MATHEY Dominique - M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine - M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent M. IEMETTI Jean Marc – M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude -M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre

Procurations : M. RAKOTONDARAMANITRA à M. BARTHELEMEY Philippe – Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. HENQUEL Patrick à M. CHANE Alain – M. GAY Gérard à M. THOMAS Claude – M. MEVELLEC Mickaël à M. SALVE Olivier – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis

Excusé(s) : M. JOLY Philippe

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **40 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 7

Excusés : 1

Votants : 40

Date d'affichage : 13 novembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 40

Contre :

Absentions :

SCOLAIRE

20_11_2025

Construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes - approbation de l'avenant n°1 – Lot 7 Plâtrerie faux plafonds

Antony CAPS, vice-président en charge du scolaire, rappelle le marché attribué et notifié le 04 mars 2024 à l'entreprise TECHNI PLAFONDS – lot 7 plâtrerie faux plafonds, pour la construction d'un groupe scolaire éco-responsable sur la commune de Bouxières aux Chênes.

Objet du présent avenant :

Complément d'isolation dans les murs ossatures bois intérieurs séparant les salles de classes et les circulations. Cet isolant est nécessaire pour la bonne tenue acoustique.

Montant initial des travaux

170 805.00 € HT

Montant de l'avenant 1

8 910.00 € HT

Montant du marché

179 715.00 € HT

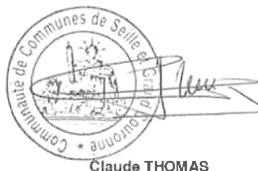
Les membres de la commission consultative MAPA réunis le 21 octobre 2025 ont donné un avis favorable pour cet avenant.

Il est demandé aux membres du conseil communautaire :

- d'approuver l'avenant n°1,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant n°1.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'avenant n°1 du marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire sur la commune de Bouxières aux Chênes – lot 7 plâtrerie faux plafonds d'un montant de 8 910.00 € HT
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'avenant n°1 présenté.



Claude THOMAS
2025.11.12 15:29:29 +0100
Ref:9828563-14812947-1-D
Signature numérique
le Président